

---

**Procès-verbal de la quarante-sixième séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 10 mars 2021 en visioconférence (application Teams).**

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Bergeron | <input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn | <input type="checkbox"/> M. Christian Bouchard                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard | <input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté         | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilbert Courtois         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry      | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé      | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Ève-Reine Gagné         |
| <input type="checkbox"/> M. Jean-François Gimaël          | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Gobeil       | <input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, présidente |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Frédérick Guimond  | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Julie Labbé        | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme          |
| <input type="checkbox"/> M. Patrice Perron                | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard       | <input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault            |

**Invitées**

Mme Vanessa Boivin, directrice adjointe – Communications et affaires publiques  
Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration au conseil d'administration

---

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de médecins examinateurs
4. Nomination de la directrice des programmes santé mentale, dépendance et jeunesse
5. Levée de la séance

**1. Ouverture de la séance et constat du quorum**

Mme France Guay, présidente, constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 16 h.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que lu par la présidente.

**3. Nomination de médecins examinateurs**

Mme Isabelle Bouchard, commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services, présente ce point.

Tel que le prévoit l'article 42 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), le conseil d'administration désigne, sur recommandation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), un médecin examinateur. Ce dernier est responsable envers le conseil d'administration de l'application de la procédure d'examen des plaintes concernant un médecin, un dentiste, un pharmacien, de même qu'un résident.

Suite à la fusion des établissements de la région en 2015, le Dr Réjean Delisle et la Dre Nathalie Lapierre ont poursuivi leurs fonctions dans le CIUSSS en tant que médecins examinateurs, fonctions exercées antérieurement dans le CSSS de Roberval et le CSSS de Chicoutimi respectivement. La Dre Lapierre a annoncé qu'elle cesserait l'exercice de ses fonctions en juin 2021.

Devant le volume de plaintes médicales pour l'ensemble des installations constituant le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une démarche d'intérêt a été entreprise auprès de l'ensemble des médecins du CMDP. Trois médecins ont manifesté leur intérêt à exercer les fonctions de médecin examinateur.

Le 25 janvier 2021, le comité exécutif du CMPD s'est réuni et a recommandé les candidatures des Dr Marcel Fortin, Dre Amélie de Varennes et Dre Édith Massé.

Conformément à la condition de recommandation du CMDP, les trois médecins ont suivi la formation sur le traitement des plaintes et le rôle du médecin examinateur de l'Association des CMDP du Québec le 23 février 2021.

Enfin, une lettre de remerciements sera transmise à la Dre Nathalie Lapierre à la fin de son mandat afin de souligner le travail accompli au cours des dernières années.

#### Résolution # CAE-46-2021-2477

CONSIDÉRANT l'article 42 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, qui mentionne que le conseil d'administration désigne, sur recommandation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, un médecin examinateur;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, en date du 25 janvier 2021 (résolutions CE96-20200122-97, CE96-20200122-98, CE96-20200122-99).

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer les médecins suivants pour la fonction de médecin examinateur pour le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

- Dr Marcel Fortin
- Dre Amélie de Varennes
- Dre Édith Massé

#### **4. Nomination de la directrice des programmes santé mentale, dépendance et jeunesse**

Mme Julie Labbé, présidente-directrice générale, informe les membres de la démarche effectuée dans le cadre du processus de sélection mis en place afin de combler le poste de directeur ou directrice des programmes santé mentale, dépendance et jeunesse. Les entrevues se sont déroulées le 3 mars 2021, et les membres du comité de sélection sont unanimes quant au choix de Mme Marika Bordes. Ils recommandent de fixer son salaire annuel à 146 454 \$ (classe 47).

#### Résolution # CAE-46-2021-2478

CONSIDÉRANT que le plan d'organisation du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean prévoit un poste de directeur ou directrice des programmes santé mentale, dépendance et jeunesse;

CONSIDÉRANT qu'un processus de sélection rigoureux a été réalisé dans les dernières semaines;

CONSIDÉRANT que l'entrevue de sélection s'est tenue le 3 mars 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par Mme Marika Bordes pour occuper ces fonctions;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT que les classes salariales sont évaluées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et acceptées par le Conseil du trésor (CT);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit nommer les cadres supérieurs (article 173 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

CONSIDÉRANT que l'article 18,1 du « Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux », précise que

le salaire d'un cadre supérieur promu est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale du poste dans lequel elle est nommée;

CONSIDÉRANT que le poste de directeur ou directrice des programmes santé mentale, dépendance et jeunesse a été autorisé par le MSSS comme étant un poste de classe 47, dont le minimum de la classe est de 128 240 \$ et le maximum de 166 712 \$;

CONSIDÉRANT la formation et l'expérience de Mme Marika Bordes pour occuper cette fonction.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Marika Bordes à titre de directrice des programmes santé mentale, dépendance et jeunesse et de fixer son salaire annuel à 146 454 \$.

## 5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le huis clos est levé à 16 h 15 sur proposition dûment appuyée.

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
France Guay  
Présidente du conseil d'administration

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Julie Labbé  
Présidente-directrice générale et  
secrétaire du conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
2021-03-24

Date

\_\_\_\_\_  
2021-03-24

Date